Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé et des Sports

PRÉFECTURE DE L'ILLE-ET-VILAINE

Direction départementale des
affaires sanitaires et sociales
SANTE-ENVIRONNEMENT

PREVENTION DU SATURNISME INFANTILE

VOUS HABITEZ A PROXIMITE D'UN ANCIEN SITE MINIER ?

DES MESURES SONT A RESPECTER DANS L'ENVIRONNEMENT D'UN SITE INDUSTRIEL A RISQUE PLOMB

Portez une attention particulière aux mesures d'hygiène habituelles

- se laver les mains et celles des enfants très régulièrement ;
- se couper les ongles courts et les brosser fréquemment ;
- laver régulièrement les jouets des enfants.

Si vous possédez un jardin potager

- laver abondamment les fruits et légumes ;
- diversifier la provenance des légumes et fruits,
- pas de commercialisation des végétaux produits.

Sur le site minier et au niveau des puits miniers

- éviter l'accès des enfants à la zone de la friche n'ayant pas été confinée et aux ouvrages de la mine (puits et zones adjacentes).

Pour en savoir plus :
http://www.sante-sports.gouv.fr/saturnisme-le-depister-et-le-prevenir.html

13 AVENUE DU CUCILLÉ - BP 3173 - 35031 RENNES CEDEX - ☎ 02.99.02.18.00 - Télécopie : 02.99.02.18.09

Courriel : dd35-sante-environnement@sante.gouv.fr - site internet : http://bretagne.sante.gouv.fr